

Archives municipales du Havre

Organisation de l'accueil adapté du public

Plus de réservation obligatoire à partir du mardi 30 juin

Respect des gestes barrières :

- Port du masque obligatoire dans l'établissement comme pour tous les services municipaux,
- Lavage des mains obligatoire dans nos sanitaires avant tout passage en salle de lecture,
- L'usage du gel hydro-alcoolique est à éviter pour la conservation des documents,
- Venir avec un crayon pour la consultation,
- Conserver votre place.

La salle de lecture est nettoyée tous les matins. Les espaces de consultation personnels ou partagés le sont aussi après chaque passage. Un délai d'attente de 15 minutes doit être observé pour les espaces partagés.

Modalités de consultation :

- L'agent d'accueil est chargé d'enregistrer vos fiches lecteurs (pièce d'identité obligatoire), vos consultations mais aussi d'assurer surveillance et nettoyage de la salle,
- Limitation du nombre de documents consultables par séance : 10, y compris les ouvrages,
- Laisser à l'accueil dans une bannette réservée à cet usage vos fiches de communication,
- Le magasinier ou l'accueillant vous communiqueront directement les documents,
- Les documents seront à remettre après consultation sur la table de magasinage puis ils seront placés par le magasinier en quarantaine (24 heures pour les archives, 3 jours pour les ouvrages, 1 semaine pour les microfilms).
- Le public ne pourra stationner près de la table de magasinage.

Attention : tous les ouvrages de la bibliothèque doivent désormais être commandés. La bibliothèque, y compris les ouvrages restant en salle de lecture, n'est plus en accès libre.

Les documents ne sont pas réservables. En raison de la quarantaine des documents, il est possible que certains documents récemment consultés soient indisponibles.

De manière à assurer la traçabilité des documents, l'enregistrement de vos demandes est réalisé. Des délais d'attente sont à prévoir. Nous vous remercions de votre compréhension.

Outils partagés à disposition :

- Un poste informatique de consultation de la base de données pour préciser vos demandes,
- Un espace de consultation des grands formats,
- Un numériseur (scanner A3).

Pour le bon déroulement de votre séance et la sécurité de tous, nous vous remercions de votre vigilance au respect de ces dispositions.